

Commission Formation
Serge ROBERT
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 06 11 11 32 36
e-mail : serge.robert@tiralarc-grand-est.fr

Tomblaine, le 22 Février 2018

A Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs
Du Comité Régional de tir à l'Arc du Grand Est

A diffuser cette information à vos archers concernés

En 2017/2018, le Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est organise la Formation initiale CQP
Version initiale et version allégée

Objet

Stage CQP (CF 4-1)

Le certificat de Qualification Professionnelle Animateur tir à l'arc (CQP) est une qualification professionnelle de la branche sport

Il permet d'animer contre rémunération des séances de tir à l'arc dans le secteur extra-fédéral

Objectifs

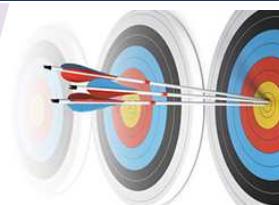
Animer des cycles de découverte du tir à l'arc sur des sites de loisirs. Développer des valeurs éducatives en structures socio-éducatives. Activité occasionnelle ou saisonnière limitée à la saison estivale (d'avril à septembre), sur un temps d'activité maximal de 500 heures par an.

Personnes concernées Version initiale (80 heures) CF 4-1

Être âgé de 18 ans révolus
Être titulaire de l'attestation aux premiers secours à jour (AFPS PSC1 ou SST)
Fournir une convention de stage.

Personnes concernées Version Allégée (40 heures) CF 4-2

Être âgé de 18 ans révolus
Être titulaire d'un diplôme : Initiateur, Entraîneur E1 ou E2
Licences 2 ou 3 STAPS
Être titulaire de l'attestation aux premiers secours à jour (AFPS, PSC1 ou SST)
Fournir une convention de stage signée entre la FFTA et le stagiaire



Résumé du contenu du stage

La spécificité du tir à l'arc
Analyse des motivations du public
Les objectifs pédagogiques et éducatifs
Les notions de performances, de détente, de passion et de communication entre les individus

Particularité

Cette formation professionnelle peut être prise en charge par un organisme de formation.
Avoir 18 ans au jour de l'examen

Résumé du contenu du stage

Partie théorique (démarche fédérale)
Mises en situation pratiques
Formation en 2 temps : théorique et pratique

Date et lieu et horaires de la formation

VERSION INITIALE 80 h. soit 2 semaines de 5 jours		VERSION ALLEGEE 40 h. soit 1 semaine de 5 jours	
<i>Maison des Associations 64, rue de Viller 54300 LUNEVILLE</i>			
Session 1	Horaires		
9 au 13 avril 2018	8h à 18h		
Session 2	Horaires	Session 1	Horaires
28 mai au 1 juin 2018	8h à 18h	28 mai au 1 juin 2018	8h à 18h
Examen	Horaires	Examen	Horaires
8 juin 2018	8h à 18h	8 juin 2018	8h à 18h

Cout de la formation

Version initiale 1120 €/ stagiaire, chèque à l'ordre de « **FFTA** ».

Version allégée 620 €/ stagiaire, chèque à l'ordre de « **FFTA** ».

Pour toute information complémentaire ou renseignement sur la formation contacter :

-Serge ROBERT commission formation CRTA du Grand Est portable : 06 11 11 32 36

Serge.robert@tiralarc-grand-est.fr

-Jacques ROUSSEAU (CTS) Portable: 06 10 85 55 22

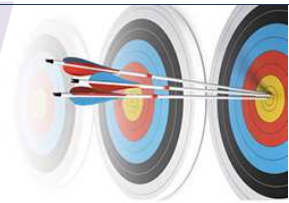
jacques.rousseau.cts@tiralarc-grand-est.fr

Merci pour votre compréhension, recevez mes sincères salutations sportives.

La Commission Formation,

Serge ROBERT

Copie : J. Rousseau, l'ETR, Président du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est.



Dossier d'inscription à la formation

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Tir à l'Arc Dossier à retourner impérativement 20 jours avant la formation

Etat Civil

Mme, Melle, M.....

Prénom Nom de jeune fille

Date de naissance Lieu de Naissance

Nationalité :

Adresse

Code postal Ville

Téléphone E-mail

Diplômes fédéraux de Tir à l'Arc ou Diplômes d'Etat Sportifs obtenus

Diplômes	Année(s)

Expérience professionnelle actuelle

Nom de la structure

Adresse de la structure

.....

.....

Tél. Adresse @ :

Coût de la formation

Formation (Frais pédagogiques) : **620,00 euros pour la version allégée soit 1 semaine ou 1120 euros pour la version non allégée soit 2 semaines**

Hébergement, transport et restauration sont à la charge du candidat.

Prise en charge financière de la formation par un organisme : Oui Non

Si oui, fournir une attestation de prise en charge et/ou indiquez les coordonnées précises :

Nom, raison sociale, adresse, tél, adresse @ :

.....

.....



Pièces pour le 1^{er} jour de formation

- Un dossier relatant l'expérience d'animation tir à l'arc dans la structure **ou** à défaut, Un projet d'animation tir à l'arc dans la structure

Ce dossier, d'une dizaine de pages, doit montrer la capacité du stagiaire à concevoir et à adapter une action d'animation tir à l'arc dans une structure (objectif de la structure, projet, plan de communication, organisation,...). Il servira de support à l'épreuve orale permettant de valider le bloc 3 : « Développement de projet Tir à l'Arc ». **Ce dossier pourra être modifié au cours de la formation.**

Munissez-vous d'un ordinateur

(Voir plan proposé en page 5).

Dates de la formation

- Formation allégée de 40 h (dans le cas de l'allègement – Cf. fiche d'allègement) :

Du 28 mai au 1 juin 2018

Examen le 8 juin 2018
(retour du dossier d'inscription : 01/05/2018)

- Formation non allégée de 80 h :

Du 9 au 13 avril 2018

Examen le 8 juin 2018

Du 28 mai au 1 juin 2018

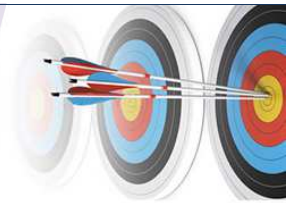
(retour du dossier d'inscription : 19/03/2018)

Le Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est se réserve la possibilité d'annuler la session de formation faute d'un nombre suffisant de participants, **5 jours avant le début de la formation.**

Pièces à joindre au dossier

- Une copie de l'AFPS ou PSC1
- Une copie de la pièce d'identité
- Un justificatif permettant l'allègement de la formation (cf. fiche d'allègement en page 6).
- Un chèque du montant de la formation, soit **620.00 euros pour la version allégée ou 1120 euros pour la version non allégée** à l'ordre de la **FFTA**. (Fédération Française de Tir à l'Arc).

Dossier d'inscription à retourner à :
TIR A L'ARC
COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC DU GRAND EST
Maison Régionale des Sports de Tomblaine
Commission Formation
13, rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE



Dossier CQP

Compétences évaluées

1.1 EC d'adapter l'activité au public et/ou à l'employeur

- 1.1.1. Connaître les objectifs de l'employeur (commercial/socio-éducatif)
- 1.1.2. S'adapter au type de public touché (âge, motivation, disponibilité...)
- 1.1.3. Proposer un « produit » tir à l'arc adapté à l'employeur et au public
- 1.1.4. Conseiller la structure sur les investissements en matériel spécifique

1.2. EC de communiquer sur l'activité proposée :

- 1.2.1. Concevoir des outils publicitaires
 - 1.2.1.1. Analyser le public cible
 - 1.2.1.2. Choisir le support (audio, affiches, journaux...)
 - 1.2.1.3. Sélectionner les informations pertinentes (lieu, horaires, coût...)
 - 1.2.1.4. Réaliser des outils (enregistrement de messages, impression d'affiches...)
- 1.2.2. Diffuser des outils publicitaires
 - 1.2.2.1. Choisir les lieux de diffusion (emplacements stratégiques)
 - 1.2.2.2. Planifier les diffusions (dates, horaires, fréquence...)



Proposition de plan

- ◆ Présentation de la structure
 - ◇ Type de structure et situation géographique.
 - ◇ Objectifs de la structure.
 - ◇ Types de publics.
 - ◇ Votre rôle et statut au sein de la structure.
 - ◇ Différents produits proposés.
- ◆ Le tir à l'arc dans la structure
 - ◇ Description du fonctionnement de l'activité. (Nombre de séances par semaine, effectif, etc...).
 - ◇ Implantation du ou des terrains, matériel à disposition, matériel à acquérir.
 - ◇ Description du produit tir à l'arc proposé et adapté au public
- ◆ Communication.
 - ◇ Communication générale de la structure.
 - ◇ Communication spécifique tir à l'arc.
- ◆ Bilan général et perspectives d'évolution



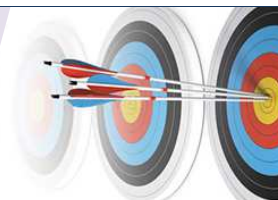


TABLEAU D'ALLEGEMENT - CQP animateur tir à l'arc

A compter de septembre 2014

			SEMAINE A	SEMAINE B	MSP
			40h	40h	40h
Qualification	Fédérale	E1	X	/	/
		E2	X	/	/
		Archer ayant réalisé un minima de performance (voir tableau ci-dessous)	X	/	X
Qualification	Universitaire	Deug staps / Deust	/	X	/
		Licence staps	/	X	/
		Professeur d'EPS	/	X	/
		Professeur des écoles	/	X	/
Qualification	Jeunesse et sports	BPIEPS APT/LTP/AS	/	X	/
		Bees 1°	/	X	/
		Carte professionnelle	/	X	/
		Expérience professionnelle dans l'animation (ETAPS...)	/	X	/
UN STAGIAIRE N'ENTRANT DANS AUCUN DE CES DISPOSITIFS D'ALLEGEMENT PARTICIPE À L'INTEGRALITÉ DE LA FORMATION (120h)			X	X	X

Semaine A Dominante pédagogique / institutionnelle
Semaine B Dominante technique / pratique

X Semaine à suivre
/ Semaine dispensée

Minimas de performance

	Tir en salle		Tir nature / 3D	
	Arc Classique	Arc à poulies	Toutes armes	Avoir été classé en championnat de France individuel
Homme	500 pts	550		
Femme	480 pts	540		

Je vous joins un coupon réponse pour une confirmation à nous retourner, dès que possible
D'enregistrer votre formation sur le [Site de la FFTA dans votre espace archer](#)
Pour toute information complémentaire ou renseignement sur la formation contacter :
-Serge ROBERT commission formation CRTA du Grand Est portable : 06 11 11 32 36